



# LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein  
Numéro 107 – Décembre 2017

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21  
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX  
Site : [www.messein.fr](http://www.messein.fr) - Email : [mairie@messein.fr](mailto:mairie@messein.fr)  
Dépôt légal : Avril 2008

## JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

### ATTENTION !

La mairie sera fermée  
les samedis 23 et 30 décembre 2017.



### AGENCE POSTALE

L'agence postale sera fermée  
le samedi 23 décembre  
et

du vendredi soir 29 décembre au mardi 9 janvier 2018 inclus.

### Sommaire

#### EN DIRECT DE LA MAIRIE

##### Page 2

Saint Nicolas à l'école  
Défilé de la Saint Nicolas  
Accueil des nouveaux habitants  
Maisons fleuries 2017

##### Page 3

Listes électorales  
Danger !  
CCMM  
Tarif solidaire de l'eau

##### Page 4

Savoir pour sauver

:

### PÉRISCOLAIRE

#### Augmentation des tarifs

Une augmentation des tarifs de garderie  
sera effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.



Chaque foyer concerné a la possibilité d'acheter une seule carte  
avant l'augmentation.

À compter du vendredi 22 décembre il n'y aura plus de vente de  
cartes cantine – garderie.



## SAINT NICOLAS Á L'ÉCOLE

Que de remue-ménage ce mercredi 7 décembre au sein du groupe scolaire Jean Rostand !

Le Saint-Patron des petits lorrains est venu leur rendre une visite surprise.

Saint-Nicolas s'est attardé un moment dans toutes les classes où il a été accueilli avec joie. Une fois la surprise passée, les enfants ont tous chanté la chanson du Grand Saint-Nicolas.

Saint-Nicolas a eu pour chacun un petit mot, voire un bisou pour les plus petits, et une brioche.

Puis Saint-Nicolas, ayant plein d'enfants à voir, s'en est allé en emportant un précieux butin : tous les dessins que les enfants avaient réalisés pour lui.

Il a également promis de revenir l'année prochaine si les enfants étaient bien sages.



## ET DANS LES RUES

Après sa visite surprise à l'école, Saint Nicolas est venu à la rencontre des Messinois, non pas sur sa mule mais sur son char à l'effigie des marins pêcheurs.

Le cortège a défilé dans plusieurs rues du village avec un arrêt à la mairie pour la remise des clés de la commune par M. le Maire à Saint-Nicolas pour ensuite se diriger vers la salle de l'Acquêt d'eau où un goûter a été offert à tous les enfants qui ont eu la joie de pouvoir faire une photo souvenir avec le Saint Patron avant son départ vers d'autres villes et d'autres enfants.....

Se sont également invités à la fête WINNIE L'OURSON, TIGROU et plein d'autres mascottes avec qui les enfants ont joué, dansé et chanté pendant qu'il était servi un café chaud et de quoi se restaurer aux adultes.

Merci à l'association MESSEIN EN FÊTE pour la réussite de cette manifestation qui, recevoir Saint-Nicolas, reste un moment magique fort attendu de tous !

## ACCUEIL CHALEUREUX DES NOUVEAUX HABITANTS

L'accueil des nouveaux habitants a eu lieu mercredi 22 novembre à la salle de l'Acquêt d'eau.

Plus de 70 nouveaux Messinois ont répondu présents à l'invitation de la cérémonie d'accueil à l'issue de laquelle a été partagé le verre de l'amitié.

Cette rencontre avec les élus a permis d'informer la nouvelle population sur la vie de la commune, les services municipaux, les activités sportives et culturelles et leur permettre d'intégrer la ville de Messein de la meilleure façon possible.

Un grand merci pour cette participation massive.

## MAISONS FLEURIES 2017



Le 29 novembre dernier, la municipalité a organisé une petite réception pour récompenser les habitants des 20 maisons les plus fleuries de Messein.

Merci à toutes les personnes, récompensées ou non, qui contribuent à donner de belles couleurs village grâce à leurs plantations.

Les conditions d'attribution des récompenses risquent de changer pour 2018, nous en reparlerons prochainement.

## S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous désirez participer, à Messein, aux futures élections, vous devez vous inscrire sur les listes électorales **avant le 29 décembre 2017**. N'attendez pas la date limite pour le faire ...



### DANGER !



Il est vraiment regrettable et surtout **dangereux** qu'un bon nombre d'automobilistes ne marque pas les STOPS des rues Général Leclerc et Hubert Sensiquet.

Certains marquent normalement le STOP, d'autres font un cédez-le-passage et d'autres encore passent allégrement sans même ralentir. La nuit, trop peu de véhicules respectent ces panneaux !

Que dire des conducteurs qui vous font un bras d'honneur quand vous leur faites remarquer leur comportement ? Faut-il aussi parler des scooters qui, en cas de collision, seront les plus impactés et de ces jeunes avec un A qui ne respectent pas la signalisation ?

La zone 30 du centre de Messein n'est pas toujours respectée non plus.

Que chacun prenne conscience du danger !

### CCMM (rappel)

#### TARIF SOLIDAIRE DE L'EAU



Le conseil communautaire du 21 septembre 2017 a instauré un « tarif solidaire de l'eau ». Les ménages dont le quotient familial est inférieur à 450€ vont bénéficier, dès cette année 2017, d'un « chèque eau » de 20€, majoré de 10€ par enfant à charge.

- Pour les allocataires CAF, c'est-à-dire la grande majorité des ménages éligibles, il n'y a rien à faire : la CCMM leur verse directement l'aide sur la base des éléments transmis par la CAF.
- Les non-allocataires CAF sont appelés à se rendre sur le site internet [www.cc-mosellemadon.fr](http://www.cc-mosellemadon.fr) pour imprimer un dossier et le retourner à la CCMM. S'ils sont en difficulté à cet égard, ils sont invités à se faire aider en mairie (ou, le cas échéant, au CCAS).

**SAVOIR POUR SAUVER**  
**FORMATION AUX GESTES DE**  
**PREMIER SECOURS**



**Prévention et Secours**  
**Civiques de niveau 1**  
**PSC1**

Organisée par la commune de Messein

En partenariat avec :

- l'Association Française des Premiers Secours
- le CCAS pour les habitants de Messein

**SAMEDI 06 JANVIER 2018**

De 8h00 à 16h00

(pause déjeuner de 12h à 13h)

Espace Claudine Gérardin (Périscolaire)

**TARIFS :**

Messinois : 20 € (participation de 30 € du CCAS)

Non Messinois : 50 €

À partir de 10 ans

Renseignements et inscriptions auprès d'Aurore MOUROT



06 50 83 61 02